

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] ICPE -28.03.2024 - Enquête Publique - Renaud & Fils - AVY

**Date** :Tue, 4 Jun 2024 00:01:53 +0200

**De** :XXXXX

**Pour** :pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Résidente pontoise, je suis régulièrement gênée par les odeurs fortement désagréables, même avec les fenêtres fermées, générées par l'activité de la champignonnière.

Des travaux d'aménagement pour solutionner ces nuisances olfactives ont été promis par l'entreprise. Or à ce jour, rien ne semble engager.

Par ailleurs, le trafic important de camions traversant le hameau des Roches entraîne un risque d'accident non négligeable que cette entreprise doit aussi solutionner , en plus des dégâts prématurés de la route et du bruit occasionnés par ces trajets au nombre élevé.

Toutes ces nuisances olfactives et sonores et liées au trafic sont de la responsabilité des établissements Renaud & Fils.

J'attends que les dirigeants prennent leur responsabilité sur ce point avant de même de trouver positif d'étendre leur activité.

A l'heure du changement climatique, j'espère que les instances réglementaires en charge des dossiers ICPE feront le nécessaire pour protéger la population et garantir des conditions de travail responsables.

Bien cordialement,